



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations d'éducation populaire

Question écrite n° 128042

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse. Ces personnels sont inquiets suite aux évolutions de leur métier et la diminution de leur budget. La baisse des crédits alloués aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs s'est élevée à plus de 60 % depuis 2006. Aujourd'hui des missions disparaissent faute de personnels ou de crédits. De plus, une dilution des services dédiés à la jeunesse vers les services de réparation sociale est en cours et conduit à une confusion des missions, un éparpillement des enveloppes budgétaires et à des déménagements coûteux. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte mettre en oeuvre en faveur d'une politique de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128042

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1207

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)